

# Formation RSST Référent Santé et Sécurité au Travail



**PARTICIPANTS : 10 personnes max.**

**PRE REQUIS : Aucun prérequis nécessaire**

**PUBLICS CONCERNES :** animateurs, chargés / Référents et Responsables sécurité / Responsables Qualité-Sécurité et Environnement / Préventeurs / Responsable ou Directeurs de sites / Responsables des services généraux et des ressources humaines

## OBJECTIFS :

### De permettre aux participants :

- D'assister et de conseiller le chef d'établissement dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail.
- Connaître les principaux enjeux de la sécurité et de la santé au travail SST.
- Évaluer les risques professionnels et identifier les facteurs de pénibilité.
- Mettre en œuvre les leviers et les outils de la santé - sécurité au travail : méthodologie de l'analyse des accidents du travail, la grille de positionnement et le document unique DUERP.
- Définir et mener un plan d'action de mesures préventives et correctives adapté à son entreprise.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- **Apports théoriques et pratiques :** Présentation de la réglementation, et mises en situation.
- **Études de cas et jeux de rôle :** Simulations pratiques pour vivre des situations de harcèlement et adopter les bons réflexes.
- **Réflexions en groupe :** Discussions et échanges d'expériences pour trouver des solutions concrètes.
- **Quizz et autoévaluation :** Tests pour valider les connaissances et mesurer l'évolution des participants.
- **Supports visuels et vidéos :** Diaporamas interactifs et vidéos pour illustrer les concepts et comportements.
- **Fiches pratiques :** Documents de synthèse et guides pratiques à utiliser après la formation.
- **Quiz final :** Validation des acquis et récapitulatif des points essentiels.

## EVALUATION :

- Évaluation des acquis via questionnaire et observation
- Remise d'une attestation de formation

## ORGANISATION DE LA FORMATION :

Durée : 1 journée – 7 heures.  
Lieu : **Intra**-Entreprises ⇒ Dans vos locaux ou dans nos locaux.  
Inter -Entreprises : Dans nos locaux.

**CONTACT :** **Sécurité Premium Formation IDF Nord**  
Tel : 09 82 37 90 70  
Mail : [contact@spformation.fr](mailto:contact@spformation.fr)  
**Sécurité Premium Formation Centre Ouest**  
Tel : 05 49 21 50 16  
Mail : [centre-ouest@spformation.fr](mailto:centre-ouest@spformation.fr)

## PROGRAMME DE LA FORMATION :

- **Connaître et appliquer la réglementation**
  - Les obligations des employeurs et salariés
  - La faute inexcusable de l'employeur
  - La réglementation EU et Française du Référent S&ST
  - La lettre de mission
- **Connaître et développer la Prévention des Risques Professionnels**
  - Enjeux et valeurs de la prévention
  - Acteurs internes et externes de la prévention
  - Coûts directs / indirects et rentabilité de la prévention
  - Comprendre l'apparition du dommage (MAD)
  - Définition et procédures de reconnaissance des accidents de travail (AT) et des maladies professionnelles (MP)
  - Importance des AT/MP (statistiques)
  - Différence et efficacités entre la prévention et la protection (EPI / EPC)
  - Différence entre danger et risque
  - Les étapes de la démarche globale d'Évaluation des Risques Professionnels (EvRP)
  - Le Danger Grave et Imminent (DGI) – droit de retrait et le devoir d'alerte
- **Connaître et appliquer les missions du référent S&ST**
  - Mettre en place l'accueil des nouveaux salariés
  - Elaborer les plans de prévention de coactivité
  - Veiller aux affichages obligatoires
  - Obtenir et utiliser un registre d'accidents bénins
  - Elaborer et mettre à jour le Document Unique (DUER – PAPRIACT)
  - Analyser les accidents du travail (AT/MP)
  - Apprécier la situation S&ST de l'établissement
  - Mettre en place une procédure IQP de vérification des machines
  - Connaître la signalisation S&ST
  - Utiliser les documents de communication

## ENCADREMENT :

Centre de formation Certifié Qualiopi, déclaré à la DRIEETS, disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs. Formateurs expérimentés CSE CSSCT Référent Santé et Sécurité au travail et disposant de toutes les compétences dans les domaines d'intervention.

